



CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Procès-verbal de la réunion du Lundi 28 novembre 2016

Etaient présents :

Mme BURRUS	Représentante des familles
Mme HUMBERT	Représentant du personnel
Mme GARBANI	Présidente du CVS
Mme GILLET	Représentante des familles
Mr MARON	Représentant des résidents
Mr MICHAUX	Représentant des résidents

Assistaient :

Mme BACK	Directeur
Mr HENNERESSE	Médecin coordonnateur
Mme JACQUEL	Responsable qualité
Mme SAUNY	Animatrice
Mme ZANNETTI	Cadre supérieur de santé

Etaient excusés ou absents :

Mr DUMAS	Représentant du CA
Mme BERNARD	Responsable hôtelière
Mme CASUCCI	Représentante des familles
Mme COMBEAU	Représentant des usagers du SSIAD
Mr GILLET	Représentant des familles
Mme HOFFMANN	Représentante des familles
Mme KANNENGIESSER	Représentante des familles
Mme MONNET	Représentante des familles

Mme GARBANI, Présidente du Conseil de la Vie Sociale, ouvre la séance à 14h10.
Elle présente les excuses de Mr DUMAS.

I/ Approbation du procès-verbal du 27 juin 2016

Mme BURRUS souhaite apporter une modification au point suivant évoqué dans les questions diverses : « Mme BURRUS précise qu'elle a rencontré à plusieurs reprises des visiteurs décontenancés par le fait qu'il n'y a pas d'accueil le weekend et peu de personnel pour répondre aux renseignements (ex n° de chambre d'un résident) ».

Elle souhaite rajouter que dans de telles situations, il lui arrive d'orienter les visiteurs vers des professionnels en poste au 1^{er} et 2^{ème} étage de La Rochelle pour répondre à leurs questions

(bâtiment d'hébergement, n° de chambre ...) et qu'en aucun cas elle ne communique d'information aux visiteurs.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

Le PV sera affiché dans les vitrines réservées au CVS et mis en ligne sur le site internet.

II/ Avancée du projet de construction/extension de « La Rochelle »

Mme BACK présente l'avancée du projet :

- Les appels d'offres pour la consultation des entreprises ont été lancés en juillet 2016.
- Les lots ne sont pas encore attribués et 2 lots ont dû être relancés.
- Le dossier afin d'obtenir des subventions dans le cadre du plan d'aide à l'investissement a été déposé en septembre 2016.
- Lors du pré-chiffrage des travaux réalisé par le bureau d'étude il a été estimé une baisse de 3% par rapport au prix annoncé ce qui permettra peut-être de retenir certaines variantes.

III/ Renforcement de la personne de confiance

Il est possible de désigner une personne de confiance avant, pendant ou après une hospitalisation en secteur sanitaire (loi du 4 mars 2002).

Mais depuis la promulgation de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, il est également possible de désigner une personne de confiance lors d'une entrée dans un établissement pour personnes âgées ou lors de la prise en charge par un service médico-social (service d'aide à domicile, service de soins infirmiers à domicile...).

Mme JACQUEL rappelle que depuis 2005 chaque résident en EHPAD est informé de la possibilité de désigner une personne de confiance (depuis cette année pour les patients au SSIAD). Une information écrite lui est remise lors des formalités d'admission (note d'information, livret d'accueil) ainsi qu'un formulaire de désignation.

Il ne faut pas confondre la **personne de confiance** et la **personne à prévenir** :

- la personne à prévenir est en charge de la gestion logistique du séjour ou en cas d'aggravation de l'état de santé du résident.
- la personne de confiance est consultée en priorité dans le cas où l'état de santé du résident/patient ne lui permettrait pas de donner son avis ou de faire part de ses décisions quant à sa prise en charge médicale.

Le décret n°2016-1395 du 18 octobre 2016 fixe les conditions dans lesquelles les personnes accueillies dans un établissement social ou médico-social vont être informées de leur droit à désigner une personne de confiance en application de l'article L. 311-5-1 du code de l'action sociale et des familles.

Il est proposé d'étudier en détail les modalités nouvellement définies et, le cas échéant, de mettre à jour les documents de l'établissement.

IV/ Réunion des familles

Mme GARBANI explique que depuis quelques années la réunion annuelle des familles n'a pas été organisée. Elle souhaiterait qu'un moment d'information et d'échange pour les accompagnants familiaux des personnes hébergées dans l'établissement et des patients pris en charge par le SSIAD soit programmé.

Mme BACK propose que cette réunion soit organisée au cours du 1^{er} semestre 2017, un samedi après-midi. Ce temps d'échange sera l'occasion de présenter le projet architectural actuellement en cours, présenter le fonctionnement de l'établissement et répondre aux interrogations des familles.

VI/ Animation

Mme SAUNY présente les grandes manifestations prévues au mois de décembre 2016 :

- Le 2 décembre : venue de **Saint Nicolas**
- Le 10 décembre : **marché de Noël** organisé dans chacun des sites, au sein du PASA pour La Rochelle et dans la cuisine thérapeutique pour les Quatre Saisons. Une petite restauration sera organisée sur place.
- Les 15 et 21 décembre : **goûter des familles** respectivement à La Rochelle et aux Quatre Saisons. A l'occasion de ce moment convivial pour les fêtes de fin d'année sera présenté un spectacle musical (chant / piano / saxophone ou chant / violoncelle / accordéon). Une invitation a été adressée aux familles.
- Le 19 décembre : **échange intergénérationnel avec les enfants**
- Le 22 décembre : fête des **anniversaires** et notamment d'une résidente centenaire
- Le 23 décembre : **distribution des cadeaux** à tous les résidents.

Pour ce qui concerne les projets à venir :

- Un **grand écran** sera installé dans la salle de restaurant de la Rochelle : cet équipement permettra la projection de films
- **Art floral** pour la création de décoration de table : il s'agit d'animations solidaires pour que tous les résidents, quelles que soient leurs difficultés, puissent y participer
- **Séjour aidant/aidé** : Mme SAUNY propose le projet, porté par l'association Vacances Répét Famille, qui permet aux aidants familiaux et leurs proches âgés dépendants de partir ensemble en vacances. L'hébergement se fait dans une structure d'hébergement médicalisée adaptée aux personnes âgées.
Ce projet pourrait être mutualisé avec l'OHS. Elle précise que les caisses de retraite peuvent subventionner à hauteur de 85%.

Les représentants des familles soulignent que la décoration mise en place dans les locaux est très jolie et agréable.

Mme SAUNY précise que, pour partie, elle est réalisée par les résidents. Dernièrement un atelier manuel a été organisé avec des enfants du personnel.

VI/ Restauration

▪ Repas de fin d'année

Mme ZANNETTI présente les menus retenus pour les fêtes de fin d'année pour les résidents en régime texture modifiée et régimes « normaux » (cf. page suivante).

Ces menus seront également présentés à la commission restauration qui se tiendra le 05 décembre prochain.

Pour chacun des 4 repas, 5 canapés seront servis par résident parmi 7 variétés ainsi qu'un petit pain « serviette ». Les repas mixés auront 2 verrines (1 guacamole et 1 de mousse de canard). Une petite assiette de fruits secs (abricots-figues-pruneaux-raisins) sera disposée sur les tables.

Du vin chaud sera proposé au goûter pour le jour de Noël et le jour de l'an. Il est proposé de l'accompagner d'un financier aux amandes (à valider par la cuisine).

Mme ZANNETTI informe que des dégustations test ont été réalisées sur les plats mixés proposés par nutrisens : c'est bon.

	<u>REPAS A TEXTURE MODIFIEE</u> <u>(Repas mixés de Nutrisens)</u>	<u>REPAS NORMAUX</u> <u>MOULINES INCLUS</u>
24.12.2016 soir	<i>Potage-Bisque de homard Dinde aux marrons Fromage individuel Crème chocolat chantilly</i>	<i>Pâté de cerf aux pommes vertes et noisette Fondant de poulet farci à la poire caramélisée Chou romanesco en fleurette Gratin dauphinois individuel Fromage à la coupe Vague croustillante caramel et beurre salé</i>
25.12.2016 midi	<i>Duo de saumon crème de fromage et herbes (monocouche) Boudin blanc sauce reine Purées (3 couleurs) Fromage individuel Buchette de Noël</i>	<i>Panier de St Jacques aux petits légumes Filet de faisan Poêlée basquaise et crosnes Pommes forestines Fromage à la coupe Bûchette de Noël</i>
31.12.2016 soir	<i>Bouillon-Mousseline canard aux cèpes (Bicouches) Porc aux choux rouge et marrons Fromage individuel Mousse aux fruits rouges et chantilly</i>	<i>Terrine de noix de St Jacques crème citronnée Sauté de porcelet Poêlée d'antan Churros de Pommes de terre Fromage à la coupe Cadeaux de fruits rouges et crème anglaise</i>
01.01.2017 midi	<i>Salade de homard, mousse à la tomate (bicouches) Civet de biche sauce aux airelles Purée haricots verts et purée de pois chiche Fromage individuel Mousse framboise sur couche de chocolat</i>	<i>Salade de gambas surimi et mandarines Sauté de biche Fagots de haricots verts Gaufre de Pommes de terre Fromage à la coupe Génoise cacao aux framboises et croustillant</i>

▪ **Nutrition**

Mr le Dr HENNERESSE explique que tous les EHPAD ont un taux de dénutrition voisin de 30 % et variable selon les saisons ...

La mise en œuvre d'une politique de **prévention de la dénutrition** au sein de l'établissement passe actuellement par l'enrichissement des repas et un travail sur la présentation des repas et la sollicitation à manger.

L'établissement propose également des aliments diététiques enrichis, hyper-protidiques, hyper-énergétiques ... spécifiques pour les besoins nutritionnels en cas de dénutrition

Mais l'étape primordiale est le dépistage de la dénutrition ; il se fait au regard de critères particuliers comme une perte de poids importante mais aussi par des critères biologiques. Ce dépistage nécessite l'implication des médecins traitants notamment pour la prescription des analyses.

Mme ZANNETTI précise que des modules de pesée ont été acquis pour permettre aux résidents les plus grabataires d'être pesés.

Mr le Dr HENNERESSE explique que l'avitaminose C est également une problématique en EHPAD qui peut être la cause de déchaussement des dents par exemple.

Elle est liée à la faible consommation d'agrumes, de cassis, de fruits en général.

Mme BACK propose, durant la période hivernale, de proposer 1 x / semaine des jus de fruits aux résidents, jus élaborés grâce à la centrifugeuse achetée l'année dernière.

Mme BACK annonce qu'un nouvel appel offre a été lancé pour le prestataire de restauration. La nouvelle prestation entrera en vigueur courant janvier 2017.

VII/ Dossier médical : liens avec les structures extérieures

Mr le Dr HENNERESSE explique que lorsque le résident est adressé vers une structure hospitalière pour une hospitalisation, le logiciel de gestion du dossier résident TITAN permet d'éditer le **Dossier de Liaison d'Urgence** (DLU) : il s'agit d'un document retraçant les antécédents, les médicaments, les transmissions soignantes sur 7 jours ...

Sur les 18 médecins traitants conventionnés par l'établissement, 1 seul ne complète pas le dossier informatisé.

Après une hospitalisation, l'établissement et le médecin traitant sont destinataires d'un courrier / compte-rendu médical.

Les résultats des analyses biologiques sont adressés par voie électronique sous forme cryptée grâce à un logiciel spécifique.

Le médecin coordonnateur ne rencontre aucune difficulté dans la coordination avec ses confrères pour les prises en charge hospitalières.

VIII/ Soins bucco-dentaires

La société CONCEPTYS (spécialiste en prothèse dentaire) est intervenue le 12 octobre dernier pour réaliser le nettoyage et le bilan des appareils dentaires des résidents volontaires.

68 résidents ont participé ; 109 appareils dentaires ont été détartrés et remis en état et 32 ont été identifiés au moyen d'une puce électronique.

Ce bilan a pointé 25 prothèses dangereuses, 108 gênantes, 26 RAS.

Cette intervention, prise en charge par l'établissement pour un montant de 4 000€, permet aux familles de disposer d'un diagnostic complet et précis des prothèses dentaires et de faire réaliser les prescriptions nécessaires.

Mr le Dr HENNERESSE précise que l'amélioration de la santé bucco-dentaire chez les personnes âgées participe à la préservation du bien-être et de l'état nutritionnel. Un état bucco-dentaire gravement altéré a des retentissements potentiels sur leur état général de santé et sur leur qualité de vie.

L'hygiène et les soins bucco-dentaires permettent d'éviter les mycoses, infections, blessures ... qui peuvent conduire à des difficultés, comme des troubles de la mastication, des altérations du goût, des douleurs ..., et entraîner à terme une dénutrition des personnes âgées.

IX/ PASA : fonctionnement, initiatives nouvelles / accueil de jour

Actuellement 10 personnes sont accueillies à l'accueil de jour.

Un travail est réalisé en collaboration avec le CH de Pompey et le Réseau de Santé du Val de Lorraine (RESAVAL).

L'établissement a participé le 24 novembre au forum seniors organisé à Custines et a permis de faire connaître et promouvoir l'accueil de jour.

Actuellement, faute de locaux spécifiques, les personnes en accueil de jour sont accueillies au PASA et viennent en général 1 à 2 fois par semaine.

Les critères d'admission définis pour une personne âgée en accueil de jour sont différents de ceux pour un résident de l'EHPAD accueilli au PASA. Ainsi, la cohabitation des personnes âgées avec des profils différents crée une hétérogénéité au sein du groupe et des difficultés à gérer.

Mme BACK explique qu'à l'issue des travaux de construction du nouvel EHPAD, l'accueil de jour sera différencié de l'accueil au PASA.

Mme GARBANI regrette le manque d'implication des familles du SSIAD dans le fonctionnement de l'établissement. Une information lors de la réunion des familles permettra de sensibiliser les usagers à leur rôle et l'importance de leur implication.

XI/ Evaluation Externe – plan d'actions

Mme JACQUEL remet sur table le plan d'actions qui a été défini suite à l'évaluation externe menée en avril 2016.

51 préconisations ont été formulées par les évaluateurs. 5 n'ont pas été prises en compte car jugées non pertinentes, non adaptées ou non réalisables.

Au total, sur les 46 actions retenues, 29 ne sont pas encore engagées, 9 sont en cours de réalisation et 8 réalisées.

XI/ Fonctionnement difficultés évolutions

Mme BACK explique que le SSIAD connaît actuellement des difficultés de financement du fait d'une dotation inadaptée par rapport au coût réel des soins de certains patients.

Elle envisage de s'orienter vers une équipe d'infirmières propre au SSIAD plutôt que de conventionner des infirmières libérales.

XII/ Questions diverses

▪ Linge

Le marquage du linge est un des éléments permettant de limiter les pertes de linge.

La perte de chaussettes et de bas de contention est évoquée. Mme HUMBERT précise que les bas sont lavés par les aide-soignantes dans la chambre du résident et ne sont pas normalement pas envoyés à la lingerie.

▪ Renouvellement du CVS

Mme BACK précise que le mandat de 3 ans des membres du CVS, élus en 2013, se termine.

Elle demande si les membres élus souhaitent renouveler leur mandat.

Les représentants des familles présents sont d'accord pour poursuivre leur engagement.

Néanmoins, le CVS propose qu'une information sur le renouvellement du CVS soit faite à toutes les familles afin de recenser les éventuels candidats.

Plus aucune question n'étant soulevée, Mme GARBANI lève la séance à 16H15.

La date de la prochaine réunion sera fixée ultérieurement.

La Présidente du CVS,
Marie Claude GARBANI

Signé